

**Consultation du public relative à :**  
**L'arrêté d'approbation du document d'objectifs du site Natura 2000**  
**FR8302041« Vallées de la Cère et de la Jordanne»**

Synthèse des observations du public

CONSULTATION DU PUBLIC :

Le projet d'arrêté était à la disposition du public du 19 février au 10 mars 2016. Il était consultable à partir du site Internet des Services de l'Etat dans le Cantal.

Une adresse électronique était à disposition pour recueillir les observations :

[ddt-se@cantal.gouv.fr](mailto:ddt-se@cantal.gouv.fr)

ainsi qu'une adresse postale :

DDT du Cantal

Service environnement

Consultation du public

BP 10414

15004 Aurillac Cedex

OBSERVATION DU PUBLIC :

Aucune observation écrite n'a été réceptionnée à l'adresse électronique dédiée ou par courrier.

REPONSES ET DECISIONS :

Le projet n'ayant appelé aucune observation, l'arrêté est proposé en l'état à la signature.